



« Engins en Disponible Extérieur »

pour dépôt du cahier revendicatif*

Au-delà des modalités de grève déjà en place et confirmées, l'AG du 11 février a décidé que tous les jeudis et mardis à 11h les personnels de garde se placeront en « DE » pour se rendre avec les véhicules en mairies de 1^{er} appel afin d'y déposer le cahier revendicatif*.

Cette disposition débutera à partir du jeudi 20 février.

Elle s'ajoute à l'appel à la mobilisation pour les personnels de repos prévue aussi ce jeudi 20 février à partir de 12h au CIS Lille-Malus (voir tract spécifique - contre le projet retraite à points)

**Pour que cette journée soit une réussite
Et que nos revendications soient entendues
VENEZ NOMBREUX.**

* Le cahier revendicatif vous sera communiqué par mail ou sera accessible sur les sites de chaque syndicat à partir de lundi 17 février. En l'absence de nouvelles consignes, il s'agit là d'un simple dépôt en mairie accompagné, éventuellement, d'une rencontre et d'un échange avec nos élus de proximité. Au-delà des arguments que vous serez en mesure d'apporter et si des éléments techniques sont requis, vous pouvez inviter les élus intéressés à prendre contact avec l'Unité Syndicale en utilisant l'adresse mail qui figure en fin de document revendicatif : unitesyndicalesdis59@gmail.com ou par téléphone Frédéric Démartelaere : 06 32 18 00 18 / Grégory Vercoutre : 06 58 84 00 37